



ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

armée

Question écrite n° 6417

Texte de la question

M. Jean-Jacques Candelier interroge M. le ministre de la défense sur la maîtrise de la masse salariale au sein du ministère, soi-disant nécessaire à l'effort d'équipement. La Cour des comptes a dressé un bilan à mi-parcours de la loi de programmation militaire 2009-2014. Elle épingle notamment « l'augmentation continue de l'encadrement supérieur », qui n'est pas en cohérence avec la diminution des effectifs. Le taux d'encadrement serait trop élevé, ce qui explique que la masse salariale se soit envolée d'un milliard d'euros entre 2008 et 2011, alors que la programmation prévoyait une économie d'un peu plus d'un milliard. Il lui demande dans quelle mesure l'envolée de la masse salariale est un frein à l'effort d'équipement et au renouvellement du matériel.

Données clés

Auteur : [M. Jean-Jacques Candelier](#)

Circonscription : Nord (16^e circonscription) - Gauche démocrate et républicaine

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 6417

Rubrique : Défense

Ministère interrogé : Défense

Ministère attributaire : Armées

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [9 octobre 2012](#), page 5450

Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)